

## Comité de suivi du Plan d'action MADA de Saint-Irénée

### Compte-rendu de la rencontre du mardi 29 septembre 2015 à 9h à la salle municipale

**Présents** : Janet Casey, RQA  
Odile Comeau  
Sylvie Gagné  
Jacques Gagnon  
Maurice Gendron

Nous avons décidé de passer à travers le Plan d'action MADA action par action afin d'assurer la mise en œuvre selon le calendrier prévu. Nous avons constaté que certaines réalisations doivent être prises en charge par la municipalité ou la MRC et elles sont identifiées dans la liste qui suit.

#### Champ d'intervention - Habitation

**Action 1** : Former un comité pour faire une étude de marché sur les besoins en habitation pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes.

Le sondage qui date de mars 2014 indique un fort intérêt à avoir une résidence pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes à Saint-Irénée. Nous suggérons que la municipalité entreprenne une étude des bâtisses publiques et les terrains vagues de la municipalité pour déterminer s'il existe un site et/ou une bâtisse susceptible de servir comme résidence. Il s'agit de la première démarche à faire.

**Commentaire de Madame Caroline Dion**, Directrice générale adjointe, Directrice de la sécurité publique et des communications, MRC de Charlevoix-Est :

Je vous réfère à l'étude existante « Les besoins en logement social et abordable de la MRC de Charlevoix-Est » (rapport final, octobre 2014) disponible sur le site Internet de la MRC (<http://www.mrccharlevoixest.ca/media/9259/étude-des-besoins-en-logement-social-et-abordable-de-la-mrc-de-charlevoix-est-rapport-final.pdf>). Les organismes et personnes ressources dans ce domaine y sont entre autres présentés.

Échéancier : 2015

**Action 4** : Faire évaluer les besoins en transformations domiciliaires des aînés qui font la demande et les accompagner à utiliser les programmes existants et à réaliser les transformations.

**Commentaire de Madame Caroline Dion** : Différents programmes gouvernementaux sont offerts par le biais de la MRC, dont le Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA). Voir le dépliant ci-joint. Consulter le site Internet de la MRC pour connaître les personnes à contacter à la MRC et leurs coordonnées.

Nous demandons à la municipalité de nous procurer une copie du dépliant en question.

Échéancier : 2016

### **Champs d'intervention – Habitation, Transport et Déplacement, Communication et Information**

**Action 2** : Aider à développer une offre de services pour exécuter des travaux d'entretien et de réparations intérieures et extérieures. Afficher sur le site Web de la municipalité des coordonnées des personnes fiables, capables et prêtes à faire ces types de travaux.

**Action 3** : Mettre en place un service municipal pour placer et ramasser les bacs des aînés qui en ont besoin.

**Action 14** : Mettre en place un système de covoiturage (téléphone, site Web de la municipalité).

**Action 34** : Installer un babillard communautaire.

Nous avons examiné ces 4 actions ensemble. Nous aimerions créer un babillard à être installé au dépanneur. La confection et l'installation du babillard devraient être confiées à l'équipe des travaux publics de la municipalité. Un membre du comité de suivi en parlera avec le propriétaire du dépanneur afin de trouver le meilleur emplacement pour le babillard. Il est important que le babillard soit organisé, avec des rubriques claires. Une version virtuelle pourrait être affichée sur le site Web de la municipalité. L'idée est d'afficher les offres et demandes de services.

Nous croyons que le babillard communautaire encouragera l'entraide qui existe déjà à Saint-Irénée mais qui a besoin d'être développé et appuyé.

Échéancier : 2015

### **Champ d'intervention : Santé et Bien-être**

**Action 5.** Avoir une personne ressource à Saint-Irénée en lien avec la Clinique médicale de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul pour les citoyens de Saint-Irénée sans médecin.

Nous constatons qu'un mécanisme existe déjà pour la Clinique médicale de La Malbaie. Le comité de suivi communiquera le nom de la personne contacte ainsi que ses coordonnées à la municipalité pour être affichés sur le site Web de la Municipalité. Le comité trouvera les mêmes renseignements pour la Clinique médicale de Baie-Saint-Paul.

**Action 6.** Proposer aux partenaires de la santé la création de capsules vidéo et audio en continue dans les salles d'attente, au téléphone à l'hôpital, dans les cliniques médicales et dans les pharmacies, sur les ressources disponibles.

**Commentaire de Madame Caroline Dion :** Je vais proposer au préfet de transmettre une correspondance au CIUSSS à cet effet afin d'informer le CIUSSS de cette action et de lui demander d'en être le porteur parmi tous ses partenaires en santé.

Échéancier : 2016

**Action 7 :** Rédiger une chronique MADA dans l'Info municipale.

Le comité de suivi est responsable de cette action et soumet des textes d'une façon ponctuelle pour l'Info municipale. Le comité s'assure que les renseignements sur le site Web de la municipalité au sujet des démarches MADA sont à jour.

**Action 8 :** Élaborer un « système d'aide » pour ceux qui n'ont pas de parenté localement en lien avec le comité des nouveaux arrivants.

Nous constatons que ce système d'aide existe informellement à Saint-Irénée. Il faut encourager cette belle complicité, encourager le monde à demander de l'aide de leurs voisins lorsque nécessaire – attitude qui crée des liens. Le comité des nouveaux arrivants présente aux nouveaux citoyens ce système d'entraide.

Échéancier : 2017

**Action 9 :** Développer des ateliers de cuisine collective visant la socialisation intergénérationnelle, la motivation à bien s'alimenter et les saines habitudes de vie.

Malgré l'intérêt manifesté pour une telle action dans le sondage, lorsque la municipalité a exploré la possibilité de réaliser cette action au printemps 2015 dans le contexte d'un programme de subvention du CLD de la MRC de Charlevoix-Est, elle a rencontré un manque d'intérêt de la population de Saint-Irénée. Nous retenons cette action comme possibilité car beaucoup d'enjeux pourraient changer en 5 ans.

Échéancier : 2017

**Action 10 :** Conclure une entente de livraison avec une épicerie.

Le comité croit que les épiceries Métro et Provigo de La Malbaie offrent un tel service. Le comité vérifiera la situation et fera afficher les renseignements sur le site Web de la municipalité et sur le nouveau babillard communautaire.

Échéancier : 2015

**Action 11 :** Évaluer la possibilité d'un partenariat avec Le Grand Marché de Charlevoix pour la mise en place de repas préparés.

Nous constatons que Le Grand Marché était présent à Saint-Irénée au dépanneur les vendredis après-midi cet été. Nous communiquerons avec la responsable du Grand Marché afin de sensibiliser Le Grand Marché aux besoins de nos aînés.

---

### **Champ d'intervention - Transport et Déplacement**

**Action 12 :** Négocier un service de transport collectif (navette, taxibus, transport adapté) vers les services essentiels selon les besoins.

**Commentaire de Madame Caroline Dion :** J'ai communiqué le 2 juin dernier avec Mme Martine Savard, responsable du transport collectif au CLD, et elle m'a dit qu'en raison du contexte actuel relativement à l'avenir du CLD, difficile pour elle de faire le point par rapport au transport collectif et au développement de nouveaux services. Ce sujet pourra être traité ultérieurement. Pour l'instant, elle me dit que le service est offert selon des disponibilités et l'admissibilité des personnes, mais que tout serait à revoir.

Donc – action à revisiter avec Madame Dion. Nous soulèverons en même temps la possibilité d'utiliser les autobus scolaires (selon leur horaire) pour certains déplacements.

Échéancier : 2017

**Action 13 :** Évaluer la possibilité d'utiliser la navette ferroviaire et le train (tarifs abordables, possibilité de transport à la Malbaie, à Baie-Saint-Paul et à Québec).

La Municipalité à la responsabilité de poursuivre la réalisation de cette action avec le Chemin de Fer de Charlevoix.

---

### **Champ d'intervention – Sécurité**

**Action 15 :** Organiser des séances d'information pour faire connaître les programmes. (Aîné-Avisé, Vieillir en liberté, PAIR, conduite automobile pour aînés, etc.)

Madame Dion a communiqué avec la Sûreté du Québec à ce sujet et Madame Nadia Lavoie, Superviseure de relève, Poste MRC Charlevoix-Est, Sûreté du Québec a communiqué avec nous au début de l'été afin de planifier une rencontre pour faire connaître les programmes de la SQ destinés aux aînés. Madame Lavoie est la marraine de la municipalité de Saint-Irénée. Nous sommes en train de choisir une date avec Madame Lavoie en collaboration avec Madame Denise Gauthier, présidente du Club FADOQ Bonne Entente de Saint-Irénée.

Échéancier : 2015, 2016, 2017

**Action 16 :** Consulter la population sur l'éventualité de réduire la vitesse de la circulation routière sur la route 362 à Saint-Irénée.

**Action 17 :** Sensibiliser le MTQ sur la nécessité de réduire la vitesse maximale.

**Action 18 :** Concevoir une campagne d'information sur le thème « À Saint-Irénée, ça marche), un village plus vivant, plus attrayant, plus sécuritaire, plus durable, en meilleur santé.

Nous avons discuté de ces 3 actions longuement. Chaque membre du comité reçoit des commentaires de la population à ce sujet et nous percevons une frustration de sa part face au manque de progrès positif dans ce dossier. Les jeunes familles de la municipalité ainsi que sa population importante d'aînés ne se sentent pas en sécurité sur les routes de la municipalité à cause de la vitesse et du manque de respect des piétons. Il y a aussi la problématique de l'état de la route entre la rue de la Rivière et le pont.

Afin de réaliser ces 3 actions, nous demanderons à la municipalité d'inclure un texte dans l'Info municipale du 7 octobre prochain. Le but du texte est d'inviter à la population de partager leurs préoccupations au sujet de leur sécurité dans les routes de Saint-Irénée avec Madame Odile Comeau, conseillère et responsable du dossier Sécurité publique. Madame Comeau partagera le résultat de cette consultation avec le Comité de Sécurité publique qui travaille au niveau régional.

Échéancier : 2015, 2016, 2017

**Action 19 :** Aménager de façon sécuritaire la porte d'entrée de l'hôtel de ville et donner l'accès sans obliger les aînés à gravir l'escalier.

La municipalité démontre toujours aux aînés son accessibilité en les rencontrant dans la salle municipale. En ce qui concerne la porte d'entrée, nous comprenons qu'une servitude de passage empêche la municipalité d'aménager la porte d'entrée autrement.

Échéancier : 2015

---

### **Champ d'intervention – Environnement et Aménagement du Territoire**

**Action 20 :** Lors de la réfection de la rue Principale (entre la rue de la Rivière et le pont), aménager des trottoirs d'un côté de la rue qui seront bien entretenus et bien déneiger afin de permettre aux personnes de circuler facilement sur des trottoirs hiver comme été. Trottoirs suffisamment larges (1,5m) pour permettre à deux personnes de circuler côte à côte. Garde-fous le long du trottoir surélevé dans la pente la plus accentuée de la rue Principale.

**Action 23 :** Installer des escaliers permettant de relier le bas du village au cœur du village : de l'église à l'école et ensuite, vers le bas de la côte.

Nous avons regardé ces 2 actions ensemble. Elles relèvent de la municipalité. Le but des 2 actions est de rendre la circulation piétonnière dans le village plus sécuritaire et agréable, de favoriser la présence des piétons, d'encourager la population à marcher pour leur santé, de garder le cachet de la côte sinueuse de notre village. Autrement dit – des bons arguments pour prioriser la réfection de cette partie de la route 362.

Échéancier : Nous n'avons pas mis d'échéancier pour ces actions puisque la réfection de la route 362 dans le village est hors du contrôle de la municipalité. Par contre, l'urgence de la situation est évidente.

**Action 21 :** Ajouter des accès sécurisés à la plage

**Action 22 :** Aménager une aire de repos, de rencontre munie d'un kiosque et de bancs au centre du village avec vue sur le fleuve.

Nous soulignons que le comité de suivi en collaboration avec la municipalité, la Fabrique de la paroisse de Saint-Irénée, le Comité Plage/Jetée/Route 362 a déposé plusieurs demandes de subvention au début de l'été 2015 pour des projets qui découlent des actions 17, 18, 21, 22 et 23. Nous n'avons pas eu de réponses favorables jusqu'à maintenant et nous retenons ces 2 actions en priorité.

Échéancier : 2015, 2016

**Action 24 :** Trouver des alternatives au manque de commerce d'alimentation de proximité.

Le dépanneur est de nouveau ouvert depuis le mois de juillet. Le sondage indique que la présence d'un commerce d'alimentation de base ainsi qu'une station d'essence à l'année longue est primordial pour la vitalité de notre village. Le comité de suivi tient à encourager la population d'utiliser ce commerce le plus possible si on veut que le commerce reste en vie chez nous. Donc, nous demandons à la municipalité de mettre un mot à cet effet dans l'Info municipale et sur le site Web de la municipalité. Le comité a l'intention de communiquer avec le propriétaire du commerce prochainement afin de lui suggérer les démarches à faire pour fidéliser la population de Saint-Irénée.

Enfin, nous croyons que l'installation d'un babillard communautaire par la municipalité au dépanneur sera un atout pour la réussite de ce commerce et en fera un lieu de rencontre communautaire.

Échéancier : 2015, 2016

### **Champ d'intervention – Loisirs et Culture**

**Action 25** : Rendre accessible sur le plan tarifaire les installations physiques, les activités sportives et culturelles de la région.

**Commentaire de Madame Caroline Dion** : La MRC n'est pas identifiée comme partenaire pour cette action car il s'agit plutôt, à mon sens, d'une responsabilité de votre municipalité de conclure une entente intermunicipale avec une autre municipalité pour les services que vous aurez choisis.

Échéancier : 2016

**Action 26** : Utiliser et promouvoir les facilités existantes : salle municipale, bibliothèque, Vie Active, Tap Tap, Domaine Forget, ateliers de peintres, Gym, Écuries « Entre Monts et Marées », Centre de plein aire Les Sources Joyeuses, patinoire, plage, Complexe sportif La Malbaie, terrain de jeux, sentiers, etc.

**Action 27** : Former un comité intergénérationnel de gens bénévoles qualifiés pour les questions « loisirs, culture et vie communautaire ».

**Action 28** : Revitaliser le Chalet des loisirs en le transformant en lieu de rencontre pour la population de Saint-Irénée avec des activités de rassemblement : cafés-rencontres, WIFI, échanges, présentoir pour toute la documentation des organismes d'aide, etc., cours d'ordinateur pour aînés, billards, tennis de table.

**Action 30** : Conclure un partenariat avec l'école Notre-Dame-de-Lorette pour réaliser un projet intergénérationnel qui ciblera la sauvegarde de l'histoire de Saint-Irénée.

Nous avons regardé ces 4 actions ensemble. Nous soulignons que le comité de suivi, en collaboration avec la municipalité, a soumis une demande de subvention au début de l'été 2015 pour le projet « Aire de loisirs » qui découle des actions 26, 27, 28 et 30. Nous n'avons pas reçu de réponse jusqu'à maintenant. Par contre, l'utilisation maximale du Chalet des loisirs et du terrain de jeu relève de la municipalité.

Échéancier : 2015, 2016, 2017

**Action 29** : Promouvoir l'Université du troisième âge, incluant la possibilité de formation à distance et le covoiturage pour y aller.

La demande de covoiturage sera affichée sur le nouveau babillard communautaire et sur le site Web de la municipalité.

Échéancier : 2015-10-02

**Action 31** : Collaborer avec le Domaine Forget pour entretenir leur chemin principal toute l'année et y avoir des bancs.

La municipalité a constaté que le chemin principal du Domaine ne peut pas être déneigé par l'équipement de l'entrepreneur de la municipalité. Nous suggérons que la municipalité poursuive l'idée d'installation de quelques bancs le long de ce chemin. Le Domaine est un lieu privilégié par les aînés de Saint-Irénée pour la marche à l'année longue. Le sondage était très clair à ce sujet.

Échéancier : 2015

### **Champ d'intervention – Communication et information**

**Action 32** : Améliorer la façon de communiquer par écrit avec les aînés en augmentant la grosseur de la police de caractère.

Nous considérons que cette action est en vigueur.

Échéancier : 2015

Action 33 : Développer un bottin qui regroupe les services et les activités offerts aux aînés de Saint-Irénée et de la région par les organismes communautaires et le mettre à jour au besoin et en faire la distribution active.

**Commentaire de Madame Caroline Dion** : Je vais en discuter avec mon patron. Sans m'avancer, ce projet pourrait peut-être toutefois être confié à l'équipe qui réalise le Guide du citoyen de notre MRC. C'est sans frais car cette équipe s'occupe de vendre des espaces publicitaires et en récolte les revenus en échange de la production et de l'impression du document que l'on souhaite avoir. Je vais sonder cette avenue et vous revenir là-dessus.

Nous soulignons que le nouveau babillard communautaire pourrait aider à la communication à la population de Saint-Irénée de certains services et activités.

Échéancier : 2016

Janet Casey  
Responsable de la question des aînés de Saint-Irénée  
Le 2 octobre 2015